

Modification des Conditions Générales applicables aux utilisateurs du Portefeuille Alipay

Cher Client,

Nous souhaitons vous informer que nous apporterons des modifications aux Conditions Générales régissant l'utilisation du Portefeuille Alipay et des Services Liés au Portefeuille Alipay (les « **Conditions Générales** »).

Ces changements sont en résumé les suivants :

- Toutes les références au Système de Traitement des Paiements Alipay, à Alipay Global Connect et à toute disposition connexe ont été supprimées (voir annexe 1, clauses 6.8, 7.1.3, 15.1, 17.10, 21.3, 21.4 et 21.5.1) vu qu'elles n'étaient pas pertinentes.
- Nous avons clarifié les services soumis aux Conditions Générales, ainsi que leur champ d'application (voir clause 1.1). ;
- Nous avons précisé que vous devez disposer d'un compte AliExpress pour pouvoir ouvrir et gérer un Portefeuille Alipay (voir la clause 1.2) ;
- Nous avons clarifié les instruments de paiement acceptés pour transférer des fonds vers le Solde de votre Portefeuille Alipay, notamment en précisant que ces instruments de paiement doivent être au même nom que le nom que vous utilisez pour votre Portefeuille Alipay (voir la clause 5.2) ;
- Nous avons mis à jour l'hyperlien de l'Avis de Confidentialité (voir la clause 8.2)
- Nous avons mis à jour la clause de consentement au transfert de données afin de supprimer le Luxembourg et l'Espagne et ajouter les États-Unis comme pays où les tiers peuvent être basés (voir clause 9.1) ;
- Nous avons mis à jour les motifs de résiliation des Services Liés au Portefeuille Alipay pour inclure le cas de la clôture ou de la demande de clôture d'un compte AliExpress (voir clause 17) ;
- Les délais d'exécution d'une Demande de Paiement ont été mis à jour (voir clause 20) ;
- Les règles de la Chambre de Commerce Internationale s'appliqueront désormais pour résoudre l'arbitrage, qui aura son siège, ou son lieu légal, à Paris, en France (voir clause 25.6.3)

- Nous avons également apporté d'autres modifications dans les Conditions Générales (veuillez consulter la nouvelle version modifiée des Conditions Générales ci-jointe).

La nouvelle version modifiée des Conditions Générales reprenant les modifications est jointe aux présentes.

La nouvelle version modifiée des Conditions Générales entrera en vigueur le 1 février 2022 et régira notre relation commerciale à partir de cette date.

Conformément à la clause 18.1 des Conditions Générales, vous serez réputé avoir accepté ces modifications si vous ne nous notifiez pas avant la date proposée de leur entrée en vigueur mentionnée ci-avant que vous refusez de les accepter.

Dans le cas où vous souhaiteriez refuser les modifications proposées, vous pouvez communiquer votre refus via le « centre d'assistance » sur le Site Internet de l'Opérateur de la Plateforme. Veuillez noter que si vous refusez d'accepter les Conditions Générales modifiées, nous ne serons plus en mesure de vous fournir les Services Liés au Portefeuille Alipay. Un refus équivalra par conséquent à la résiliation de la fourniture des Services Liés au Portefeuille Alipay et votre Portefeuille Alipay sera clôturé conformément aux dispositions de la clause 17 des Conditions Générales. Cette résiliation se produira sans pénalités ni frais.

Si vous avez des questions concernant les modifications proposées, n'hésitez pas à nous contacter via le « centre d'assistance » sur le Site Internet de l'Opérateur de la Plateforme.

Veuillez agréer, cher Client, l'expression de nos salutations distinguées.

Novembre 2021

Alipay (Europe) Limited S.A.